

Annexe au bail no : _____ - _____

CONTRAT DE LOCATION DE MEUBLES

ENTRE

LOCATEUR : LE COIN UNIVERSITAIRE

3261-01, rue Papineau, Trois-Rivières, Qc, G8Z 1P4

ET

LOCATAIRE(S) : _____

EN CONSIDÉRATION, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DU CONTRAT

Par le présent contrat, le locateur met à la disposition du locataire un bien (ci-après, le "**bien loué**"), dont la désignation suit, et à qui incombe la charge de le rendre après s'en être servi. Le locataire reconnaît que le locateur ne transfère pas, par le présent contrat, son droit de propriété sur le bien loué.

Le locataire devra rendre le bien loué dans l'état où il l'a reçu, après l'avoir bien entretenu pendant toute la durée de la location. Le locateur ne tiendra pas compte des dégradations résultant de son usage normal.

2. DÉSIGNATION DES BIENS LOUÉS

Le locateur met à la disposition du locataire les biens suivants :

1- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

2- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

3- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

2. DÉSIGNATION DES BIENS LOUÉS (SUITE)

Le locateur met à la disposition du locataire les biens suivants :

4- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

5- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

6- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

7- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

8- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

9- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

10- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

11- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

12- Article : _____ Marque : _____ Modèle : _____

État et valeur estimée du bien loué : _____

3. DÉBUT ET DURÉE DU CONTRAT

Le bien loué sera remis au locataire à la date suivante : _____.

Le présent contrat est conclu entre les parties pour une durée de _____ mois à compter de la mise à disposition du bien loué par le locateur au locataire.

Si le locateur en fait la demande par écrit, le bien devra être restitué à celui-ci avant l'expiration de la durée ainsi fixée par les parties dans le cas où le locataire manque à ses obligations telles que définies par les présentes.

Le contrat prendra alors fin de plein droit.

La remise du bien au locateur au terme du contrat se fera à l'adresse du locataire.

4. PRIX DE LOCATION

Le prix de location est d'un montant de _____ dollars par mois. Le prix de location est payable mensuellement, pour la durée du terme du présent contrat.

Le prix de location est payable par chèque, retrait bancaire ou en argent comptant, à l'adresse du locateur ou d'une personne mandatée par celui-ci à cet effet.

La réservation de la location devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au locateur un exemplaire du présent contrat signé.

5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 Obligations du locateur

Par le présent contrat, le locateur met le(s) bien(s) loué(s) qu'il possède à la disposition du locataire, et s'engage ainsi à :

- a) Laisser le locataire jouir des articles loués pendant toute la durée du présent contrat ;
- b) Débourser, ou rembourser le cas échéant, les dépenses nécessaires à la sauvegarde des articles loués par le locataire ;
- c) Avertir le locataire des défauts des articles loués susceptibles de causer un préjudice à ce dernier. Le locateur informe ainsi le locataire des vices cachés, et sera, à ce titre, tenu

responsable du préjudice subi par le locataire dans l'usage normal du bien loué s'il connaissait les défauts et n'en a pas averti le locataire.

5.2 Obligations du locataire

Pendant toute la durée de la location, le locataire est tenu de veiller raisonnablement à la garde et à la conservation du bien. Ainsi, le locataire s'engage à :

- a) Ne se servir du bien loué que pour l'usage déterminé par sa nature, sans détourner cet usage ou en abuser à défaut pour le locataire de respecter la destination du bien loué;
- b) Supporter à titre définitif les dépenses exposées par lui pour jouir du bien loué ;
- c) Restituer en même état le bien loué au terme du présent contrat. Le cas échéant, le locataire supportera les frais de retour relatifs à la restitution du bien loué ;
- d) Ne pas modifier le bien loué ou en cas de réparations nécessaires seulement. Le locateur pourra, au terme du contrat, conserver les modifications réalisées, ou obliger le locataire à remettre le bien dans l'état dans lequel il se trouvait au jour de sa mise à disposition ;
- e) En cas de bris total du bien loué, verser au locateur une somme égale à la valeur estimée du bien à titre d'indemnisation ou à obtenir l'accord exprès et par écrit du locateur afin de lui restituer, à titre de remplacement, un bien équivalent. Les risques étant à la charge du locateur qui demeure propriétaire des articles loués, le locataire sera libéré de son obligation de restitution en raison de la perte des articles loués s'il apporte la preuve de l'absence de faute de sa part ou d'un cas fortuit ;
- f) Utiliser personnellement le bien loué. Il est ainsi totalement interdit au locataire de louer lui-même le bien à un tiers ;
- g) En cas de détérioration du bien loué, par négligence ou usage non conforme à sa destination, ou en cas de restitution tardive du bien au locateur, en assumer la responsabilité et indemniser le locateur pour le préjudice qui en est résulté;
- i) Restituer le bien loué au locateur dans les plus brefs délais à la fin du contrat après vérification de son usage.

6. ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du contrat de location et ses suites, les parties font élection de domicile à leurs adresses respectives indiquées en tête du présent contrat.

7. ASSUJETTISSEMENT

Le présent contrat est assujéti aux lois en vigueur dans la province de Québec.

Fait à _____ (ville), le _____ (date)

SIGNATURES :

LE LOCATEUR

LE(S) LOCATAIRE(S)